



Specialized Fire Products

BLOWout Air Duster

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0093CA-FR

### 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale	BLOWout 10 oz.
Nom Commercial	BLOW OUT-024
Synonyme(s)	1,1-difluoréthane.
Formule Chimique	$C_2H_4F_2$
N° CAS	75-37-6
N° EINECS	200-866-1

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Dépoussiérant en aérosol.
Utilisations Déconseillées	Rien de connu.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	SDi 1345 Campus Parkway, Suite A18 Wall Township, NJ 07753 USA.
Téléphone	(732) 751 9266
Fax	(732) 751 924
Email	sales@sdfire.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Info Trac	1-800-535-5053 (24 heure(s))
-----------	------------------------------


### 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement sur les produits dangereux	Gaz sous pression: Gaz liquéfié; Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
--------------------------------------	---

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale	BLOWout 10 oz.
-------------------------	----------------

Pictogramme(s) de Danger	
--------------------------	---

GHS04

Mention(s) d'Avertissement	Attention.
Mention(s) de Danger	H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Mention(s) de Mise en Garde	P410+P403: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
-----------------------------	---

Autres informations	Réceptif sous pression - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
---------------------	--

#### 2.3 Autres dangers

Le contact avec un liquide peut provoquer des brûlures par le froid et des engelures.

Des concentrations élevées peuvent provoquer une asphyxie.

**2.4 Autres informations**

Aucun.

**3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Produit tel qu'il est fourni: Aérosol.

**3.1 Substances**

Composants Dangereux	N° CAS	%W/W
1,1-difluoréthane	75-37-6	> 99

**3.2 Autres informations**

Aucun.

**4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS**



**4.1 Description des premiers secours**

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir le patient au chaud. Appliquer, s'il y a lieu, la respiration artificielle. Alerter un médecin.

Contact avec la Peau

Laver abondamment à l'eau/... En cas de gelure, appeler un médecin. Ne pas enlever les vêtements si ceux-ci collent à la peau.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

Ingestion

Voie d'exposition peu probable.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Contact avec la Peau: Gelures.

Inhalation: Concentrations élevées: Asphyxie, Maux de tête, vertiges, nausées et vomissements.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter symptomatiquement.

**5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'Extinction Appropriés

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Rien de connu.

Moyens d'extinction inappropriés

L'échauffement peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Fluorure d'hydrogène, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**5.3 Conseils aux pompiers**

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients exposés au feu en les aspergeant d'eau. Si cette action ne présente aucun danger, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie, sinon exposés au feu, ils risquent d'éclater.

**6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Le produit est conditionné dans un récipient sous pression. Il est peu susceptible d'être à la source d'un déversement ou d'une fuite. En cas de rupture du contenant, le produit dégagé devra être contenu comme pour tout autre déversement de solvant.

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Porter des gants de protection.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Consulter Aussi les Section: 8, 13.

**7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.:

Température de stockage

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Acides, Alcalis et Agents oxydants forts.

**8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
1,1-difluoréthane	75-37-6					Aucun attribué

**8.2 Contrôles techniques appropriés**

Pratiquer une ventilation adéquate. Recommander un appareil d'aspiration local. Ne pas utiliser dans des espaces réduits.

**8.3 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)**

Protection des yeux/du visage

En cas de contact potentiel avec les yeux: Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).





Protection de la peau (Protection des mains/  
Divers)



Protection respiratoire



Risques thermiques

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la  
peau est probable.

Gants: Néoprène, Cuir.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est  
normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante,  
porter un appareil respiratoire approprié.

Non applicable.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Gaz liquéfié.
Couleur.	Incolore.
Odeur	Doux, Léger, impalpable.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	-178.6°F
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-13°F
Point d'éclair	< 58°F
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	4-19 Vol-%, 0.112-0.518 kg/m <sup>3</sup>
Pression de vapeur	5100 hPa, 11700 hPa @ 122°F
Densité	1004 kg/m <sup>3</sup> @ -13°F
Densité de vapeur	2.3 @ 68°F
Densité relative	1.0 @ -13°F
Solubilité(s)	Produit difficilement soluble dans l'eau. (0.54 g/100 ml). Soluble dans la plupart des solvants organiques.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	0.75 LogP (Valeur expérimentale).
Température d'inflammation	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité	851°F
Température de décomposition	Non déterminé.
Viscosité dynamique	0.37 Pa•s @ -23.8°F
Viscosité Cinématique	Non déterminé.
Propriétés explosives	Non Explosif. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

### 9.2 Autres informations

Pression critique	44960 hPa
Poids moléculaire	66.05 g/mol

## 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans le cadre de l'utilisation prévue.
10.4 Conditions à éviter	Chaleur et lumière solaire directe.
10.5 Matières incompatibles	Acides, Alcalis et Agents oxydants forts.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

**11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>11.1 Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>11.1.1 Substances</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	Faible toxicité aiguë.
Inhalation	CL50 (rat) = 383000 ppm Effets et Symptômes: Asphyxie, Maux de tête, vertiges, nausées et vomissements.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non irritante.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non classé.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non sensibilisant pour la peau.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune preuve d'action cancérogène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non attribué.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles</b>	Non attribué.
– exposition unique	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles</b>	Non attribué.
– exposition répétée	
<b>Danger par aspiration</b>	Non classé.
<b>11.2 Autres informations</b>	Aucun.

**12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

<b>12.1 Toxicité</b>	Peu toxique pour les organismes aquatiques.
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Facilement biodégradable, non persistant.
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Produit difficilement soluble dans l'eau. Le produit devrait être peu mobile dans le sol.
<b>12.5 Autres effets néfastes</b>	Aucun.

**13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

<b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b>	Recycler uniquement les emballages complètement vides. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides. Aérosol non vidé: Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Ne PAS éliminer via les déchets domestiques.
<b>13.2 Autres informations</b>	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.

**14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## Classification TMD canadienne

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 1030
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	1,1-difluoréthane.
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	2.1
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Aucun.
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non classé comme Polluant Marin.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun.
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.



**14.8 Autres informations**

Dispositions spéciales stipulées par le Ministère des transports (49 CFR 172.102)	DOT-SP 11516 : Conformément à cette autorisation spéciale, ce produit n'est pas soumis à des exigences en matière d'étiquetage à moins qu'il ne soit transporté par avion. Ce produit n'est pas soumis à des exigences de pose de panneaux. Une description d'expédition correcte ainsi que la mention « DOT-SP 11516 » doivent être indiquées sur l'emballage extérieur.
Exceptions d'emballage stipulées par le Ministère des transports	306
Emballage pour les produits non en vrac stipulé par le Ministère des transports	304
Emballage pour les produits en vrac stipulé par le Ministère des transports	314; 315

**15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Ce produit a été classé conformément au règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par ce règlement.

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**15.1.1 Réglementations Canadiennes**

Liste intérieure des substances	Listé: 1,1-difluoréthane (N° CAS: 75-37-6)
Liste des marchandises d'exportation contrôlée	Non répertorié.
Liste de substances d'intérêt prioritaire	Non répertorié.
Liste des substances toxiques	Non répertorié.
Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants	Non répertorié.

**16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

**LÉGENDE**

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
TDG	Transport des marchandises dangereuses
DOT	Ministère des Transports
HPR	Règlement sur les produits dangereux
SDS	Fiches de Données de Sécurité

**Dégagements de responsabilité**

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. SDi décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.